



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CTSD de l'Aude 12 mars 2018

Postes Collèges

Déclaration de la FSU11

Ce CTSD qui a pour objet de déterminer l'implantation des postes dans les collèges permet toujours de donner un éclairage particulier sur les conditions de travail des professeurs du 2nd degré.

Ainsi, pour la rentrée 2018, les propositions de Mme la DASEN donnent un solde de 10 ouvertures de postes en collège, mais cela ne nous fait pas oublier les 25 fermetures prévues. Ces propositions vont engendrer 10 mesures de carte scolaire. Subir une carte scolaire est toujours traumatisant aussi bien pour l'enseignant concerné que pour les équipes et les établissements. Et la situation en Histoire-Géographie et en Technologie sera d'autant plus compliquée qu'il y a plus de fermetures que d'ouvertures de postes dans ces disciplines.

Là où il y aurait besoin de stabilité des équipes au sein d'un établissement, nombre de collègues vont encore se retrouver bringuebalés d'un établissement à l'autre.

Il nous est même proposé de supprimer des postes qui ont été créés l'an dernier et inversement de rouvrir des postes qui viennent d'être fermés : c'est le cas aux collèges Les Fontanilles en Mathématiques, Les Mailheuls en Anglais – Mathématiques – Technologie, Rosa Parks en Histoire-Géographie, Cité en Lettres Modernes, Georges Brassens en Anglais et Marcelin Albert en Espagnol !

La FSU ne peut que dénoncer cette gestion à courte vue qui n'est que la conséquence de la logique strictement comptable à l'œuvre dans l'attribution des DHG et qui ne permet pas d'offrir aux élèves des conditions d'enseignement optimales. Est-il vraiment nécessaire de rappeler qu'un professeur qui exerce sur deux établissements s'épuise dans des trajets parfois supérieurs à une demi-heure de route mais aussi dans toutes les réunions qui voient du coup leur nombre doubler ? Que dire alors lorsqu'il est envisagé de créer des postes sur trois établissements ? La FSU est opposée à l'existence de postes qui impliquent des conditions de travail extrêmement pénibles.

Enfin, comment ne pas relier ces implantations de postes avec l'annonce des baisses drastiques des postes au concours ? Dans de nombreux établissements, les BMP ne seront pas assurés par des titulaires mais par des contractuels, mal payés, mal formés et souvent en situation de temps partiel subi. Ce sont des recrutements de fonctionnaires dont l'Education Nationale a besoin, dans l'Aude comme partout en France, et c'est ce que la FSU défendra lors de la journée d'action intersyndicale du jeudi 22 mars 2018 en appelant les personnels à se mettre en grève.

Par ailleurs, dans ce CTSD, comme lors du groupe de travail du 08 mars, la FSU fera des propositions, notamment d'ouvertures ou maintiens de postes, pour améliorer la situation des personnels et leurs conditions de travail, leur donner davantage de stabilité, ce qui ne peut que bénéficier à l'enseignement reçu par les élèves.